

LE BILAN PROFESSIONNEL

Objectif

Le Bilan Professionnel se déroule dans un contexte tripartite bénéficiaire, entreprise et cabinet. L'entreprise peut être à l'initiative de cette démarche et la financer

Pour le bénéficiaire du Bilan Professionnel, repose sur le souhait de « prendre du recul pour faire le point », se former, s'adapter, évoluer, se reconvertir.... Le Bilan Professionnel nécessite une démarche active et personnelle.

Le Bilan Professionnel est une démarche structurée et approfondie pilotée par un consultant spécialisé dans cette forme d'accompagnement.

Déroulement

Le Bilan Professionnel a lieu dans les bureaux du prestataire, pour permettre au salarié de sortir de son environnement professionnel et prendre ainsi le recul nécessaire à sa démarche.

La durée peut s'estimer entre 2 et 4 mois. Le bilan se déroule sur 6 à 10 séances de 1h 30 à 3h, en fonction de la disponibilité du salarié et de son rythme d'avancement.

Une restitution à l'entreprise est faite par le salarié à la fin du bilan accompagné par le consultant.

Les étapes

Entretien de préparation de la mission avec le collaborateur

Cadrage de la demande et des objectifs.

Relecture de son parcours professionnel et connaissance de soi :

Analyse de son parcours professionnel et de ses réalisations, afin d'identifier les compétences et connaissances acquises et transférables

Recensement de ses motivations et de ses intérêts professionnels (passation des questionnaires IRMR - PRISM)

Identification de son mode de fonctionnement, points d'appui et de vigilance à partir de l'outil qui sera jugé le plus adapté: CTPI Pro, Profil Pro,..

Construction d'un projet

Élaboration de son cahier des charges professionnel

Prise en compte du contexte professionnel

Vérification de la faisabilité du projet : mesure des écarts entre les acquis et ce qui est demandé pour la réalisation du projet (référentiels métiers, formation...)

Projection et conclusion

Recenser les facteurs susceptibles de favoriser son évolution professionnelle et la réalisation de son projet professionnel, éventuellement d'un projet de formation

Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet et d'élaborer une stratégie à court, moyen et long termes

Finaliser le document de synthèse de ce Bilan Professionnel, élaboré par le bénéficiaire avec le soutien du consultant

Restitution

Le candidat partage à l'entreprise le ou les projets envisagés